

A mi-parcours, l'Agence Régionale de la Santé publie la révision du Projet Régional de Santé 2018-2028 à la suite d'un processus de concertation avec les acteurs de la santé des Hauts-de-France.



Concier les acteurs des Hauts-de-France pour mieux réviser le projet régional de santé

L'arrêté du 27 octobre 2023 acte la révision du **Schéma Régional de Santé (SRS)** et du **Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes démunies (PRAPS)**. D'une durée de 5 ans tous les deux, ils s'inscrivent dans le cadre du [Projet Régional de Santé \(PRS\) 2018-2028](#) [1] et en constitue la déclinaison en objectifs opérationnels, notamment en matière de renforcement de l'accès au système de santé pour les plus démunis.

Cette révision a été réalisée à l'issue d'importants travaux de concertation menés pendant 3 mois par l'[Agence Régionale de la Santé \(ARS\)](#) [2] des Hauts-de-France et auxquels plus de 1000 personnes ont contribué (professionnels de santé, représentants d'établissements sanitaires et médico-sociaux, usagers, élus, services de l'Etat, professionnels des collectivités territoriales...).

Les territoires au coeur de la stratégie régionale de santé

De "fortes attentes en matière de territorialisation des actions" ont été recueillies dans le cadre de ce processus de concertation et un accent a été mis sur la nécessité de développer l'accès à la prévention des usagers. C'est pourquoi, tout en conservant la volonté de réduire les inégalités en matière de santé qui marquait déjà la première version de ce PRS, une attention particulière a été portée sur la **nécessité de mieux prendre en compte les spécificités des territoires** pour répondre à leurs problématiques de façon optimale. Une volonté de **renforcer les démarches de prévention en région Hauts-de-France** s'établit aussi clairement dans cette nouvelle séquence du PRS.

En effet, les objectifs du SRS (eux-mêmes répartis en 24 objectifs généraux) pour la période 2023-2028 sont les suivants :

- renforcer la prévention pour réduire les inégalités de santé ;
- assurer la veille et la gestion des risques sanitaires ;
- favoriser la santé tout au long de la vie ;
- assurer l'accès à la santé dans les territoires ;
- mettre les territoires au cœur de la stratégie régionale de santé ;
- mobiliser les usagers et les citoyens comme acteurs de la politique de santé et faire vivre la démocratie en santé

[Retrouvez plus d'informations sur la révision du PRS dans cet article de l'ARS Hauts-de-France](#) [3]

Dates: Jeudi 30 novembre 2023 - 11:30

Thématiques: [Santé](#) [4]

Publié le 30 novembre 2023

URL de la source (modifié le 30/11/2023 - 12:36): <https://www.irev.fr/actualites-0/le-projet-regional-de-sante-revise-par-lars>

Liens

[1] <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-hauts-de-france-2018-2028-1?parent=2365>

[2] <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/>

[3] <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/lars-hauts-de-france-publie-le-projet-regional-de-sante-revise>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3698>